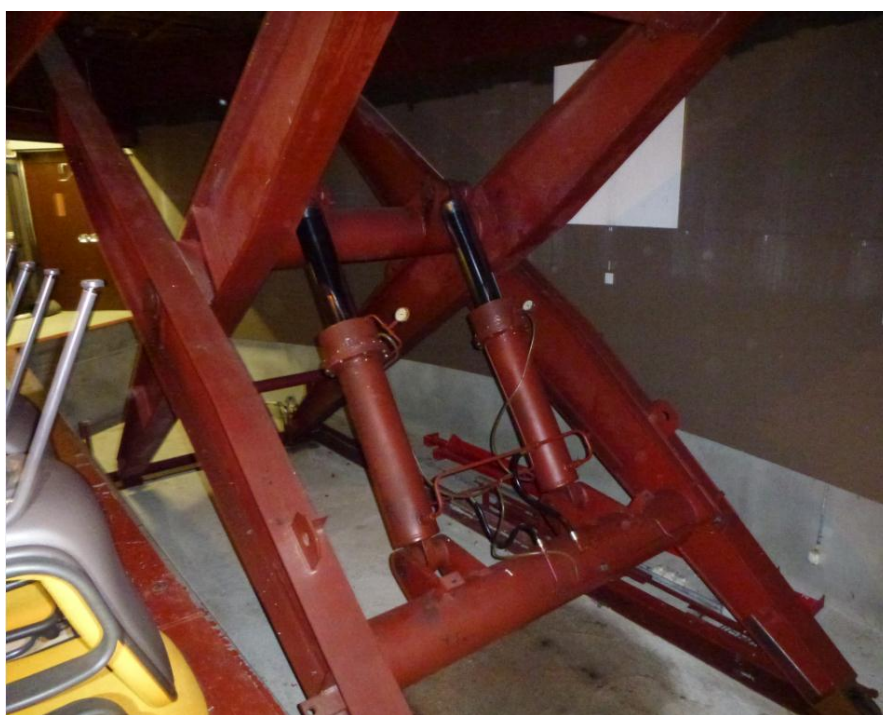


**N° 47/12.16**

**DEMANDE D'UN CREDIT DE CHF 360'000.00 POUR LE REMPLACEMENT DE LA PLATEFORME ELEVATRICE ET DE LA PORTE DE SERVICE DU THEATRE DE BEAUSOBRE**

---



**Sports, bâtiments et environnement**

**Préavis présenté au Conseil communal en séance du 7 décembre 2016**

**Première séance de commission : mercredi 14 décembre 2016, à 18 h 30, dans les bureaux de l'administration du Théâtre de Beausobre**

**TABLE DES MATIERES**

<b>1</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
1.1	Historique .....	3
1.2	Utilisations régulières.....	3
<b>2</b>	<b>DESCRIPTIF DES TRAVAUX.....</b>	<b>4</b>
2.1	Travaux préparatoires .....	4
2.2	Electricité .....	5
2.3	Plateforme.....	5
2.4	Porte de service .....	6
<b>3</b>	<b>CALENDRIER DES TRAVAUX .....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>COUTS DES TRAVAUX .....</b>	<b>7</b>
4.1	Devis de construction.....	7
<b>5</b>	<b>ASPECTS FINANCIERS .....</b>	<b>8</b>
5.1	Tableau financier.....	8
<b>6</b>	<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>9</b>

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

## 1 PREAMBULE

### 1.1 Historique

Le Théâtre de Beausobre est en activité depuis 1986. En trente ans d'exploitation, plus de 2'500 spectacles ont défilé sur scène, sans compter les soirées privées, les congrès, les spectacles des sociétés locales morgiennes ou scolaires, voire des conférences et des projections de cinéma. Il est évident qu'une utilisation si intense du théâtre n'a pas épargné le matériel, dont une partie est devenu obsolète.

Après 30 ans d'exploitation, et malgré le fait que celle-ci ait été entretenue régulièrement (une fois par an), divers problèmes d'utilisation de **la plateforme élévatrice**, servant également de fosse d'orchestre au-devant de la scène, sont malheureusement apparus.

Pour assurer la maintenance, le théâtre travaille depuis 2016 avec la même entreprise. Une usure importante et un affaiblissement sérieux du mécanisme de levage à ciseaux ont été constatés; la faiblesse des dispositifs de sécurité au vu des nouvelles prescriptions SUVA sur les installations de transport est aussi à déplorer.

Il convient de noter que l'Entreprise Cobelux, qui a fourni la plateforme lors de la construction, n'est plus en activité; il en va de même pour l'entreprise suivante, ABC Montage (tombées en faillite toutes les deux), qui avait été mandatée pour s'occuper de l'entretien.

Les travaux effectués par ces dernières ont consisté en un remplacement de vérin au bout de 10 ans, comme en des changements de joints (en raison de fuites d'huiles).

Suite aux différents dysfonctionnements constatés fréquemment récemment, une nouvelle entreprise a été mandatée; elle a confirmé l'évidence que cette **plateforme élévatrice** doit être remplacée par une nouvelle installation, qui permet également de répondre aux nouvelles prescriptions et exigences en matière de sécurité.

### 1.2 Utilisations régulières

Pour information, voici le matériel qui doit être monté ou descendu sur scène régulièrement par cette plateforme élévatrice :

- les pianos pour les concerts (un Yamaha et un Steinway stockés sous la scène);
- les projecteurs (50% stockés au sous-sol);
- les praticables (stockés sous la scène);
- les plafonds phoniques;
- les caisses de costumes à installer dans les loges;
- le matériel technique et déco ainsi que le mobilier du Chapiteau et du café-théâtre lors de Morges-sous-Rire et du Diabolo festival;
- le matériel électrique (guirlandes électriques) et le mobilier de l'esplanade (parasols, fauteuils, tables, etc.) lors des deux festivals;
- affiches, documents administratifs volumineux à entreposer dans le local archives.

D'autre part, notons que cette fosse est utilisée plusieurs fois par année lors de concerts classiques, d'opéra, etc.; elle abrite des orchestres et des chœurs. Citons les utilisateurs réguliers:

- Chœur mixte La Récréation;
- Groupe du costume vaudois Les Mouettes;
- Opéra de Fribourg;

- sociétés de chant;
- les promotions des écoles de Morges;
- Conservatoire de Morges.

En utilisation normale, c'est le public de Beausobre qui occupe la surface de la fosse (45 sièges).

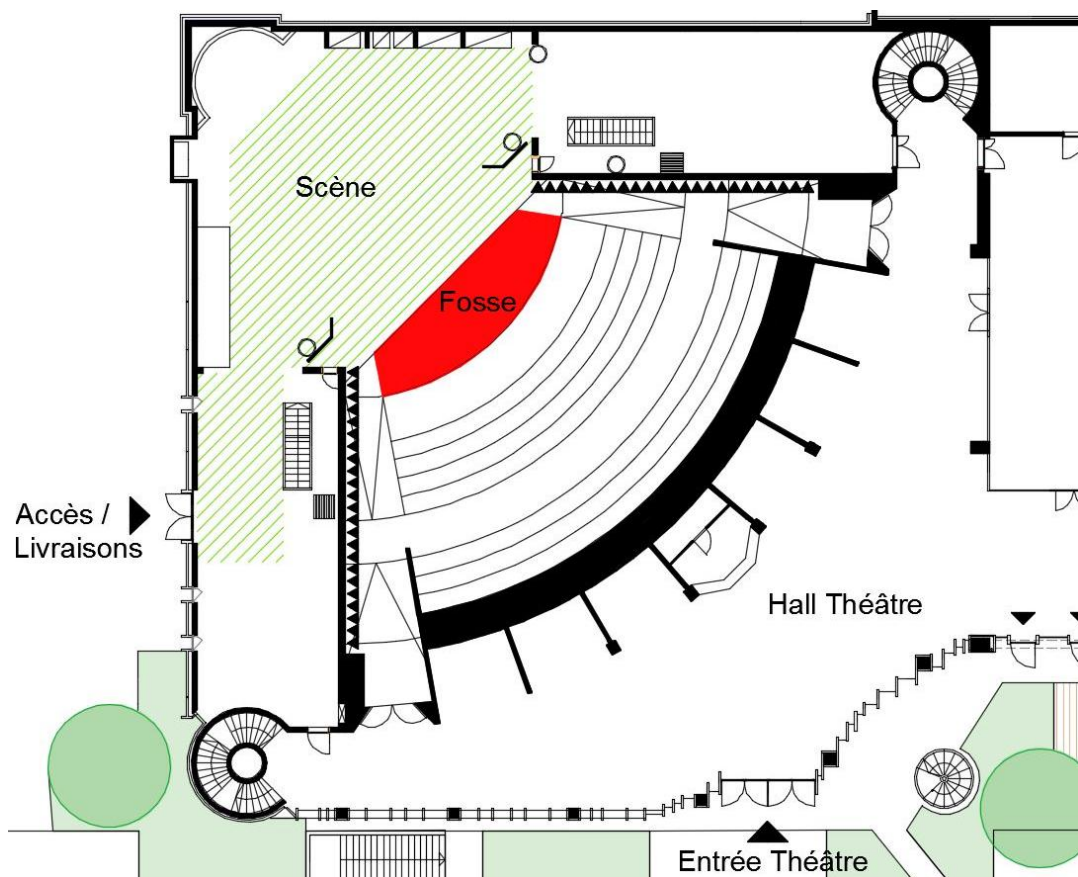
## 2 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

### 2.1 Travaux préparatoires

La fosse est située au-devant de la scène et reste difficile d'accès (voir schéma ci-dessous).

Une importante structure porteuse devra donc être mise en place afin de ne pas endommager le plancher de la scène lors du démontage de l'existant, comme pour faciliter l'installation des nouveaux éléments du mécanisme, qui ne pourront pas être livrés en pièces détachées.

Cette prestation sera suivie par un ingénieur civil qui validera le concept de mise en œuvre et proposera des solutions alternatives aux problèmes structurels.



Un rafraîchissement des peintures et du revêtement de sol est prévu sur la scène, ainsi que dans la fosse qui accueillera le nouveau mécanisme de levage.

**Les portes** donnant accès à la fosse devront être remplacées par des portes anti-feu, certifiées EI30 (étanches et isolantes 30 minutes).

## 2.2 *Electricité*

Le renforcement ou mise en état des installations électriques est prévu afin de répondre aux exigences de la nouvelle plateforme en termes de puissance et de sécurité. Un éclairage de secours sera installé dans la fosse en cas de panne d'électricité.

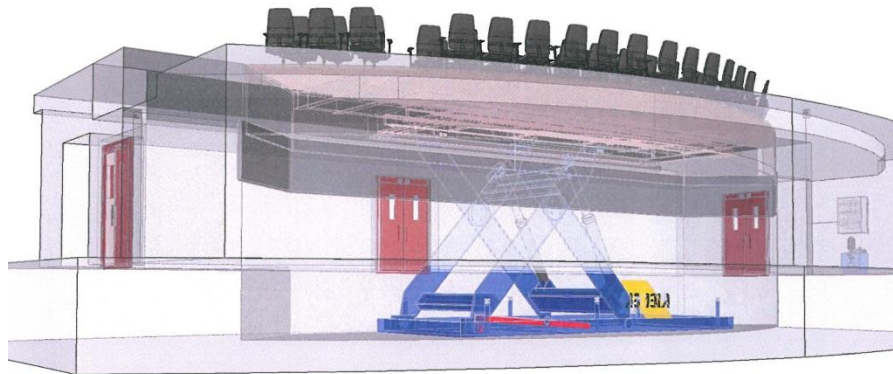
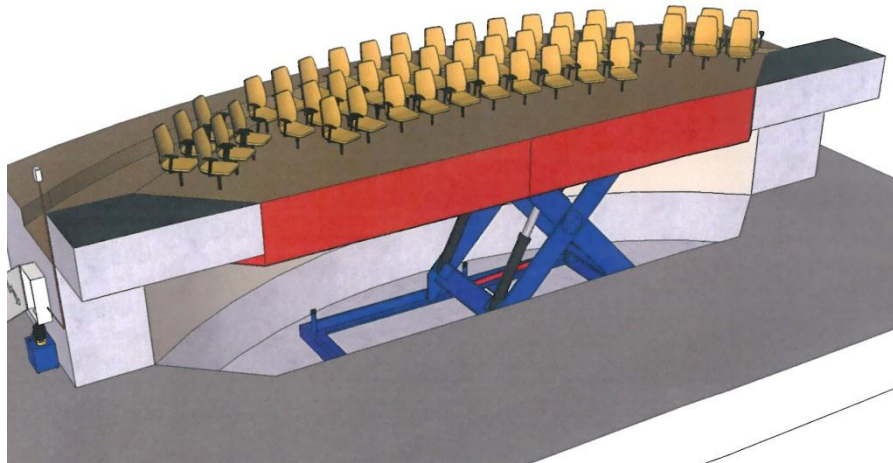
Une alimentation électrique sera prévue pour la motorisation de la nouvelle porte de service détaillée au point 2.4.

## 2.3 *Plateforme*

Une fois la fosse apprêtée, **le nouveau mécanisme à ciseaux** pourra être installé et monté.

Les schémas ci-dessous, fournis par l'entreprise spécialisée, présentent le dispositif :





Le système proposé est identique à l'existant; on parle de "système à ciseaux", qui s'apprête le mieux à la configuration de la fosse actuelle.

Le nouveau système sera capable de supporter une charge de 10 tonnes, comme pour l'existant. **Une sécurité supplémentaire sera intégrée**; elle permet de verrouiller le plancher de la fosse à l'aide de vérins en position "spectateurs", au niveau des gradins, ou en position "scène".

#### **2.4 Porte de service**

La grande porte de service donnant accès à la scène depuis le parking extérieur doit également être remplacée, au vu des nombreux problèmes de réglages de fermeture et de son importante utilisation durant ces 30 années d'exploitation.

La nouvelle porte sera munie d'une ouverture motorisée et programmable, ce qui facilitera la manutention de cette porte de grande taille (260 x 450 cm).

### 3 CALENDRIER DES TRAVAUX

Les délais de livraison et la mise en œuvre étant relativement longs pour ce type d'installations, les travaux pourraient être entrepris principalement pendant l'été 2017, période la plus favorable pour l'exploitation du Théâtre.

Le calendrier suivant est prévu :

- Décembre 2016 : dépôt du préavis au Conseil communal
- Février 2017 : procédure de marché public sur invitation
- Février 2017 : octroi du crédit de construction par le Conseil communal
- Fin février 2017 : commande auprès de l'entreprise adjudicatrice
- Mars-Juillet 2017 : fabrication de la nouvelle installation
- Juillet 2017 : début des travaux
- Fin août 2017 : fin des travaux

### 4 COÛTS DES TRAVAUX

#### 4.1 *Devis de construction*

Le devis général des travaux, ci-après, détaille les travaux décrits au chapitre 2.

Les prix s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

CFC	Devis ±10%	
Total général TTC	CHF 360'000.00	100%
<b>Travaux préparatoires</b>	<b>CHF 63'500.00</b>	<b>17.6%</b>
Protection de la scène, structure porteuse	CHF 16'000.00	4.4%
Démontage de l'existant	CHF 16'500.00	4.6%
Evacuation des éléments existants	CHF 4'000.00	1.1%
Peinture de la fosse et de la scène	CHF 9'000.00	2.5%
Réfection du revêtement de sol de la fosse	CHF 5'000.00	1.4%
Portes EI30 dans la fosse	CHF 13'000.00	3.6%
<b>Installations électriques</b>	<b>CHF 14'500.00</b>	<b>4.0%</b>
Tirages de nouvelles lignes	CHF 9'000.00	2.5%
Adaptation de la puissance	CHF 2'500.00	0.7%
Eclairage de sécurité	CHF 3'000.00	0.8%
<b>Plateforme</b>	<b>CHF 217'000.00</b>	<b>60.3%</b>
Nouvelle plateforme	CHF 217'000.00	60.3%
<b>Porte de service</b>	<b>CHF 50'000.00</b>	<b>13.9%</b>
Remplacement de la porte	CHF 50'000.00	13.9%
<b>Honoraires</b>	<b>CHF 5'000.00</b>	<b>1.4%</b>
Ingénieur civil	CHF 5'000.00	1.4%
<b>Réserve</b>	<b>CHF 10'000.00</b>	<b>2.8%</b>
Divers et imprévus	CHF 10'000.00	2.8%

Le plan des investissements prévoit un montant de CHF 320'000.00 concernant cet objet pour l'année 2017.

## 5 ASPECTS FINANCIERS

### 5.1 Tableau financier

#### BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Montant en CHF (TTC)	Total	2016	2017	2018	2019	2020
						et suivants
Dépenses	360'000		360'000			
Subventions, participations ou autres	-					
Utilisation fonds	-					
<b>Total investissements</b>	360'000	-	360'000	-	-	-

#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Durée d'amortissements	10
Année début de l'amortissement	2017
Année bouclage du préavis	2017
Taux d'intérêt au 31.12.2015	1.93%

2016	2017	2018	2019	2020
et suivants				

<b>Charge d'intérêts</b>	-	3'821	3'821	3'821	3'821
--------------------------	---	-------	-------	-------	-------

<b>Charge d'amortissement</b>	-	36'000	36'000	36'000	36'000
-------------------------------	---	--------	--------	--------	--------

#### Autres charges

#### Chapitre


#### Recettes

#### Chapitre


<b>Total fonctionnement</b>	-	39'821	39'821	39'821	39'821
-----------------------------	---	--------	--------	--------	--------



## 6 CONCLUSIONS

Par ses propositions et à travers le dépôt de son préavis, la Municipalité vise à garantir la sécurité et la bonne exploitation de la scène du Théâtre de Beausobre en proposant le remplacement de la plateforme élévatrice vétuste. Le même préavis comprend également divers travaux connexes et préparatoires, ainsi que le changement de la porte de service.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 360'000.00 TTC pour le remplacement de la plateforme élévatrice et la porte de service du Théâtre de Beausobre;
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 36'000.00 par année, à porter en compte dès le budget 2017.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 novembre 2016.**

le syndic

le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella